

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, j'aimerais moi aussi dire quelques mots sur cette motion n° 1. Elle concerne un grave problème de la population active d'aujourd'hui, ou peut-être un problème en-dehors de la population active. Je veux parler du problème des gens qui ont la quarantaine ou la cinquantaine et qui se trouvent licenciés, qui perdent leur emploi parce que les usines où ils travaillaient ferment. A ce stade de leur existence, ils ne peuvent plus trouver d'emplois rémunérateurs ou sérieux. Autrement dit, les administrations au niveau municipal, provincial et fédéral font comprendre à ces hommes et à ces femmes qu'ils sont trop âgés pour travailler. On leur dit qu'on n'a plus besoin d'eux, c'est du moins l'impression qu'ils ont. Il faudrait reconnaître ces gens-là au même titre que les autres minorités de notre société qui ont de graves difficultés à trouver de l'emploi.

Quoi de plus triste qu'un homme ou une femme qui travaille depuis l'adolescence ou la vingtaine et qui se retrouve sur le pavé 25 ou 30 ans plus tard. Ces gens n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts au service de leur employeur. Ils ont réussi tant bien que mal à économiser quelques dollars, à élever leurs enfants et à rembourser leur hypothèque. Et ils s'efforcent toujours d'assurer un niveau de vie convenable à leur famille. Voilà que du jour au lendemain, ils reçoivent leur petit bordereau rose. Il peut arriver, bien sûr, que leur employeur soit obligé de fermer ses portes, que leur emploi n'ait plus sa raison d'être.

Nous ne pouvons freiner le progrès évidemment. Nous ne pouvons arrêter le développement scientifique et technologique d'envahir les lieux de travail. Mais nous pouvons certes trouver des moyens de redonner du travail à ces personnes. Si nous pouvons envoyer des hommes sur la lune, il me semble que nous pourrions aussi établir des plans de carrière pour les personnes dans la quarantaine ou la cinquantaine.

Les secteurs privé et public ont certes mis au point toutes sortes de régimes de pré-retraite plus intéressants les uns que les autres. On a prévu toutes sortes d'encouragements pour inciter les employés à prendre leur retraite vers 50 ou 52 ans au lieu d'attendre à 60 ou 65 ans. Mais qu'arrive-t-il lorsque nous prenons de telles mesures? Nous leur faisons savoir qu'on n'a plus besoin d'eux, qu'ils ne sont plus utiles et qu'ils ne sont plus capables de subvenir à leurs besoins. On leur donne la traditionnelle poignée de main en pensant: «Bon débarras!». On leur dit simplement que leurs services ne sont plus requis, qu'il sont trop vieux pour s'adapter. Cette sorte de tragédie n'a pas lieu qu'au Canada, mais aux Etats-Unis et dans les pays européens également. Les gouvernements, à tous les niveaux, font vraiment peu d'efforts pour trouver une solution à ce problème.

● (1210)

Il existe peu de choses aussi affligeantes et aussi démoralisantes pour une personne que de perdre son emploi à 50 ou 55 ans après avoir consacré le meilleur d'elle-même à sa communauté. On ne se soucie plus de ces gens de nos jours. Et pourtant, c'est l'un des problèmes les plus graves dont les députés entendent parler chaque jour dans leur bureau de circonscription.

Équité en matière d'emploi

Je ne voudrais pas avoir l'air de dramatiser, mais j'ai vu des hommes dans la cinquantaine pleurer de découragement lorsqu'ils sont venus me voir parce qu'ils n'avaient plus de travail depuis un an ou deux, que leurs prestations de chômage étaient épuisées et que leurs enfants faisaient de leur mieux pour les soutenir financièrement. Ils acceptent cette aide à contrecœur presque, parce que cela les gêne. Quelques-uns n'ont eu d'autre choix que de vivre de l'assistance publique ou d'exercer des emplois temporaires ou à temps partiel, une chose on ne peut plus dégradante pour eux. Il me semble que la Chambre, qui dépense tant d'argent au nom des contribuables, pourrait inventer des programmes, des mesures ou des régimes de recyclage de la main-d'oeuvre spécifiquement conçus pour ces gens.

Sans pouvoir le prouver, je demeure persuadé que les gens dans la cinquantaine, qui n'ont plus d'enfants à charge, sont les derniers servis dans le cadre des programmes de recyclage de la main-d'oeuvre des centres d'emploi du Canada. Ils sont victimes de discrimination à cause de leur âge. On dirait que les 10 ou 15 dernières années de la vie d'une personne n'ont plus aucune importance. Elles n'ont peut-être plus d'importance pour l'État, mais elles en ont énormément pour les personnes concernées. Même dans le cadre d'un programme de pré-retraite, celui qui ne veut pas prendre sa retraite à 50 ou 51 ans est condamné à passer le plus clair de son temps à sa fenêtre au cours des 15 ou 20 dernières années qui lui restent à vivre.

L'âge des politiques au Canada varie de 21 à 60 ans. Les politiciens de la génération actuelle ont censément les choses en main, mais on les tiendra un jour moralement responsables de la façon dont ils traitent les gens dans la quarantaine ou dans la cinquantaine qui ne peuvent trouver de travail. Nous ne pouvons pas leur offrir des cours de formation ou leur faire acquérir des compétences qui leur permettraient de vivre le reste de leur vie active dans la dignité et la sécurité en subvenant eux-mêmes à leurs besoins. C'est tout ce qu'ils veulent.

J'ose espérer que le ministre responsable de l'emploi proposera des programmes qui soient beaucoup plus efficaces pour ces gens que nous mettons à l'écart, des gens auxquels nous disons sinon explicitement du moins certes implicitement: «On n'a plus besoin de vous, vous êtes en surnombre, vous n'êtes qu'un numéro d'assurance-chômage et d'assisté social, et c'est tout». En tout cas, c'est l'impression qu'ont les gens. J'ose espérer que nous saurons tous nous pencher sur le problème avec notre esprit et notre cœur pour en arriver à une loi capable de venir en aide à ces gens.

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. le vice-président: Le vote porte sur la motion n° 1 inscrite au nom du député de Yorkton-Melville (M. Nystrom). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.